

Politique de confidentialité

Traitement des données personnelles sur le site www.nyxonai.fr et dans le cadre des prestations

HOUETO Wilfried, micro-entrepreneur exerçant sous le nom commercial NYXON Agency

SIRET 101 174 951 00018, 1 rue Jean-Pierre Timbaud, 87000 Limoges

nyxon.agency@proton.me · www.nyxonai.fr · 07 46 77 15 36

IDENTIFICATION DE LA VERSION

Version

Version du 8 septembre 2026.

Statut

Version en vigueur dès sa publication sur www.nyxonai.fr. Elle remplace la version du 1^{er} août 2026.

Remplace

La version du 1^{er} août 2026, et toute version antérieure, qui deviendront sans effet à compter de la publication des présentes sur www.nyxonai.fr.

Motif de la révision

Le formulaire d'audit du site est opérant et transmet réellement des données. La version du 1^{er} août 2026 le déclarait inexistant, au conditionnel, et prévoyait elle-même sa propre mise à jour dans cette hypothèse. **Une politique qui décrit un traitement inexistant est aussi irrégulière qu'un traitement non déclaré.** La présente révision corrige ce point et huit autres mentions devenues inexactes ou incomplètes.

Entrée en vigueur

À la date de publication sur www.nyxonai.fr.

Forme de publication

Ce document est destiné à être publié en page HTML dotée de sa propre adresse, et non seulement en fichier téléchargeable, afin d'être accessible d'un clic depuis le formulaire qui collecte les données.

Repérage des évolutions

Les sections portent une mention NOUVEAU, MODIFIÉ ou INCHANGÉ par rapport à la version du 1^{er} août 2026. Ces mentions sont un repère de lecture ; elles ne font pas partie des engagements pris.

AVERTISSEMENT, À LIRE AVANT TOUT USAGE

Ce document est un **projet de document**. Il n'est pas un avis juridique et ne se substitue pas à la consultation d'un professionnel du droit. **Il doit être relu et validé par un juriste ou un avocat habilité avant sa publication sur www.nyxonai.fr.**

Trois points appellent une vigilance particulière du relecteur : la base légale unique retenue pour le formulaire d'audit à la section 2.1.3, la rédaction de la section 5.4 sur l'état réel des accords de sous-traitance, et la qualification des traceurs et du stockage de terminal aux sections 10.2 et 10.3.

Aucune date, aucun article et aucune qualification réglementaire n'ont été affirmés de mémoire. Les points mouvants sont signalés dans le corps du texte et renvoyés à leur source officielle. **L'annexe de travail placée en fin de document doit être retirée avant publication** : elle s'adresse à NYXON Agency et à son conseil, pas au public.

CE QUE CETTE VERSION CORRIGE

1. **Le formulaire d'audit du site est déclaré comme canal de collecte opérant**, avec ses champs réels, sa finalité, sa base légale, ses destinataires, sa durée de conservation et son chemin technique. C'est l'objet principal de la révision.
2. **Une base légale unique** est retenue pour ce canal, au lieu de l'alternative que portaient les sections 3 et 4 de la version précédente. Annoncer une alternative revient à n'avoir déterminé aucune base.
3. **Les indicateurs techniques transmis avec le formulaire sont déclarés**, ainsi que leur durée de conservation propre.
4. **La distinction entre l'hébergeur du site vitrine et les traitements de données client devient une section autonome**, au lieu d'être dispersée entre trois passages.
5. **Le rôle de Google Ireland Limited est complété** : il comprend le service de prise de rendez-vous en ligne, qui reçoit les coordonnées des personnes réservant un audit.
6. **Tous les canaux de contact réellement offerts sont énumérés**, y compris la seconde adresse électronique et la messagerie instantanée affichées sur le site.
7. **L'affirmation d'absence de tout stockage dans le terminal est corrigée** : le site inscrit un indicateur dans le stockage de session, désormais décrit.
8. **L'affirmation générale selon laquelle un accord de sous-traitance est conclu avec chacun des destinataires est remplacée par un état honnête** de ce qui est en vigueur et de ce qui est en cours.
9. **Les obligations de transparence du règlement européen sur l'intelligence artificielle passent au présent** : elles sont applicables, elles ne le seront pas.

SOMMAIRE

1. Responsable du traitement
2. Données collectées et canaux de collecte
3. Données de prospection commerciale
4. Finalités du traitement
5. Bases légales
6. Destinataires et sous-traitants
7. Transferts hors de l'Union européenne
8. Durées de conservation
9. Sécurité des données
10. Violation de données
11. Analyse d'impact
12. Droits des personnes
13. Décisions automatisées et profilage
14. Cookies et stockage du terminal
15. Données liées à l'intelligence artificielle
16. Information sur l'interaction avec un système d'IA
17. Marquage des contenus générés
18. Modification de la présente politique
19. Contact et réclamation

1. Responsable du traitement INCHANGÉ

Les données personnelles collectées sur le site <https://nyxonai.fr> sont traitées par :

Nom commercial	NYXON Agency
Nom et prénom	HOUETO Wilfried
Statut	Micro-entreprise immatriculée en France sous le régime de l'auto-entrepreneur
SIRET	101 174 951 00018
Siège	1 rue Jean-Pierre Timbaud, 87000 Limoges, France
Adresse électronique	nyxon.agency@proton.me
Téléphone	07 46 77 15 36. C'est le seul numéro utilisé par NYXON Agency.
Site internet	www.nyxonai.fr

NYXON Agency n'a pas désigné de délégué à la protection des données. Les demandes relatives aux données personnelles sont adressées directement à HOUETO Wilfried, aux coordonnées ci-dessus.

1.1 - Deux qualités distinctes

NYXON Agency agit tantôt comme responsable du traitement, tantôt comme sous-traitant. La distinction commande l'ensemble du présent document, et il importe de la poser d'emblée.

- **Responsable du traitement**, pour les données qu'elle collecte pour son propre compte : demandes déposées dans le formulaire d'audit du site, prises de contact par courrier électronique ou par téléphone, réservations de rendez-vous, commandes, facturation, et données de prospection commerciale décrites à la section 2 bis.
- **Sous-traitant**, au sens de l'article 28 du règlement (UE) 2016/679, pour les données que ses clients lui confient dans le cadre des prestations qu'elle exécute pour eux, notamment la construction et l'exploitation de flux d'automatisation et d'agents d'intelligence artificielle. Dans ce cas, c'est le client qui détermine les finalités et les moyens, et NYXON Agency n'agit que sur ses instructions documentées.

Les conditions de cette seconde qualité sont fixées à l'annexe 1 des conditions générales de vente de NYXON Agency, intitulée *Accord de sous-traitance au sens de l'article 28 du règlement (UE) 2016/679*, à laquelle la présente politique renvoie pour tout ce qui concerne les données de projet des clients.

2. Données collectées et canaux de collecte MODIFIÉ

NYXON Agency collecte des données personnelles au sens de l'article 4, point 1, du règlement (UE) 2016/679, ainsi que des données techniques nécessaires au fonctionnement du site et des systèmes d'intelligence artificielle qu'elle exploite. La présente section énumère l'intégralité des canaux par lesquels ces données lui parviennent. Aucun autre canal n'est en service à la date de la présente version.

2.1 - Le formulaire d'audit du site NOUVEAU

Le site www.nyxonai.fr comporte un formulaire, intitulé *Réservez votre audit ou posez votre question* et placé dans la section *Passons à l'action* de la page d'accueil. **Ce formulaire est opérant** : il transmet réellement les données saisies, et la confirmation affichée à l'écran n'apparaît que si le serveur destinataire en a accusé réception.

Correction expresse d'une mention antérieure. La version du 1^{er} août 2026 écrivait : « Si un formulaire de contact venait à être mis en service sur nyxonai.fr, les données qu'il collecterait seraient traitées dans les mêmes conditions et la présente politique serait mise à jour. » Cette rédaction laissait entendre qu'aucun formulaire n'était en service. Elle n'est plus exacte. La présente section la corrige et décrit le traitement tel qu'il est réellement mis en œuvre.

2.1.1 - Champs réellement collectés

Le formulaire ne comporte que deux champs obligatoires. Les données transmises au serveur sont exactement les suivantes, sans exception.

Contenu exact de l'envoi émis par le formulaire d'audit

Champ	Caractère	Nature de la donnée
-------	-----------	---------------------

Champ	Caractère	Nature de la donnée
Nom et prénom	Obligatoire	Donnée d'identification
Adresse électronique professionnelle	Obligatoire	Coordonnée professionnelle, utilisée pour la réponse
Nom de l'entreprise	Facultatif	Donnée professionnelle
Description du besoin, sous l'intitulé <i>Ce que vous aimeriez automatiser ou clarifier</i>	Facultatif	Contenu libre rédigé par la personne. Il peut porter sur son activité. Il ne doit contenir ni donnée relevant de l'article 9 du règlement, ni donnée personnelle relative à des tiers.
Créneau souhaité	Facultatif	Préférence horaire, parmi les valeurs proposées
Champ piège destiné aux robots, ni visible ni accessible au clavier	Technique	Reste vide lorsque le formulaire est rempli par une personne. Son remplissage signale un envoi automatisé.
Durée écoulée entre l'affichage de la page et l'envoi	Technique	Indicateur de vraisemblance destiné à écarter les envois automatisés
Origine de la demande	Technique	Indique de quelle section du site l'envoi provient

Les trois derniers éléments sont des indicateurs techniques. Ils ne servent qu'à écarter les envois automatisés et à savoir d'où provient la demande. Ils ne permettent aucun suivi de navigation, aucun profilage et aucune mesure d'audience. Ils sont néanmoins joints à un enregistrement nominatif, et c'est à ce titre qu'ils sont déclarés ici.

Le formulaire ne collecte pas de numéro de téléphone, d'adresse postale, de donnée bancaire, de donnée relevant de l'article 9 du règlement (UE) 2016/679, ni aucune donnée recueillie à l'insu de la personne. L'adresse IP du visiteur n'est pas jointe à l'envoi par la page ; elle figure, comme pour toute requête, dans les journaux techniques décrits à la section 2.5.

2.1.2 - Finalité

Les données saisies sont utilisées à trois fins, et à ces seules fins :

- prendre connaissance de la demande et y répondre ;
- convenir d'un créneau pour l'audit gratuit de trente minutes, dans la limite des créneaux ouverts chaque mois ;
- préparer, le cas échéant, une proposition commerciale répondant au besoin exprimé.

Elles ne sont utilisées pour aucune autre finalité. Elles ne sont ni vendues, ni cédées à des fins commerciales, ni versées aux fichiers de prospection décrits à la section 2 bis, dont l'origine est distincte.

2.1.3 - Base légale

La base légale retenue est **l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de la personne concernée**, au sens de l'article 6, paragraphe 1, point b, du règlement (UE) 2016/679. Une personne qui remplit ce formulaire demande elle-même un rendez-vous ou une réponse : le traitement de sa demande est la condition même de la satisfaction de cette demande.

Une seule base légale est retenue pour ce canal. La version précédente en proposait deux en alternative, ce qui revenait à n'en avoir déterminé aucune.

La case à cocher affichée sous le formulaire, dont la validation est obligatoire, vaut **prise de connaissance de la présente politique** et non consentement au sens de l'article 6, paragraphe 1, point a. Elle est conservée parce qu'elle constitue un moyen d'information au point de collecte, non parce que le traitement en dépendrait.

2.1.4 - Destinataires

Le contenu du formulaire est destiné à **NYXON Agency, en la personne de HOUETO Wilfried**, qui en est le seul lecteur. Interviennent techniquement, en qualité de sous-traitants :

- **Scaleway SAS**, qui héberge en France le serveur sur lequel la demande est reçue et enregistrée ;
- **n8n GmbH**, éditeur du moteur d'automatisation exécuté sur ce serveur ;
- le fournisseur de la messagerie professionnelle de NYXON Agency, lorsque la réception de la demande donne lieu à une notification ou à une réponse par courrier électronique.

Ces destinataires figurent au tableau de la section 5.1. **L'hébergeur du site vitrine ne reçoit pas le contenu de ce formulaire**, pour la raison technique exposée au point suivant.

2.1.5 - Chemin technique réel de la donnée

Ce point est décrit avec précision parce qu'il détermine la localisation des données et la portée des sections 5 et 6.

Lorsque l'utilisateur valide le formulaire, le navigateur émet une requête chiffrée par TLS directement vers le point d'entrée **<https://n8n.nyxonai.fr/webhook/nyxon-intake>**. Ce sous-domaine désigne **l'instance du moteur d'automatisation n8n auto-hébergée par NYXON Agency sur l'infrastructure de Scaleway SAS, en France**. La demande y est reçue, enregistrée et portée à la connaissance de NYXON Agency.

Trois conséquences en découlent, et elles sont vérifiables :

- Le contenu du formulaire **ne transite pas par l'hébergeur des pages du site**. Il quitte le navigateur pour la France, sans intermédiaire établi hors de l'Union européenne à ce titre.
- La page ne conserve **aucune copie locale** de la saisie : rien n'est écrit dans le stockage local du navigateur, ni dans une base de données locale, ni dans un agent de service.
- La confirmation affichée à l'écran **n'apparaît que si le serveur a répondu favorablement**. En cas d'échec, un message le dit sans détour et propose d'autres voies de contact. Aucune confirmation n'est affichée pour un envoi qui n'aurait pas abouti.

2.1.6 - Durée de conservation

Élément	Durée
Contenu de la demande : nom, adresse électronique, entreprise, besoin, créneau	Trois ans à compter du dernier contact avec la personne
Indicateurs techniques anti-robots et indicateur d'origine	Supprimés dès la qualification de la demande, et en tout état de cause au plus tard trois mois après sa réception
Demande donnant lieu à une commande	Bascule dans le régime des données contractuelles décrit à la section 7

2.1.7 - Sécurité du point d'entrée

Le formulaire comporte deux mesures destinées à écarter les envois automatisés : un champ piège invisible et une mesure du temps écoulé avant l'envoi. Ces deux mesures s'exécutent dans le navigateur et ne suffisent pas à elles seules. Les mesures appliquées sur le serveur qui reçoit les envois, notamment le rejet des envois portant les marques d'une automatisation, la limitation du débit et le contrôle de l'origine des requêtes, relèvent de la sécurité du traitement au sens de l'article 32 du règlement et sont consignées au registre des traitements de NYXON Agency.

2.2 - Autres canaux de contact ouverts au public NOUVEAU

Outre le formulaire, le site propose les canaux suivants. Chacun fait parvenir à NYXON Agency les données que la personne choisit d'y déposer : au minimum une coordonnée permettant de la recontacter, et le contenu de son message.

Canal	Ce qui est collecté	Qui achemine ou héberge le message
Courrier électronique à nyxon.agency@proton.me	Adresse d'expédition, objet, contenu du message, pièces jointes éventuelles	Proton AG, Suisse
Courrier électronique à la seconde adresse affichée sur le site À ARBITRER	Mêmes éléments	Service de messagerie grand public d'un fournisseur établi aux États-Unis. Le maintien de ce canal est une décision ouverte, signalée à l'annexe de travail.
Téléphone au 07 46 77 15 36	Numéro appelant et contenu de l'échange	Opérateur téléphonique. Aucun enregistrement des appels n'est effectué.
Messagerie instantanée sur ce même numéro À ARBITRER	Numéro, nom de profil et contenu des messages	L'éditeur du service de messagerie instantanée, établi hors de l'Union européenne. Le maintien de ce canal est une décision ouverte, signalée à l'annexe de travail.

Canal	Ce qui est collecté	Qui achemine ou héberge le message
Prise de rendez-vous en ligne	Nom, adresse électronique, créneau retenu, et toute information saisie dans le champ libre du service	Google Ireland Limited, service de prise de rendez-vous de Google Workspace. Le lien est sortant : aucun élément n'est déposé sur le terminal avant que l'utilisateur ne clique.

Base légale de ces canaux : exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de la personne, ou exécution du contrat lorsqu'une relation est déjà nouée, au sens de l'article 6, paragraphe 1, point b, du règlement.

Durée de conservation : trois ans à compter du dernier contact, sauf lorsque l'échange se rattache à une commande, auquel cas la durée contractuelle et comptable de la section 7 s'applique.

2.3 - Données de commande et de facturation INCHANGÉ

Lorsqu'une prestation est commandée, NYXON Agency traite l'identité et les coordonnées du client ou de son représentant, la dénomination et l'identifiant de l'entreprise, l'adresse de facturation, l'objet et le montant de la commande, ainsi que les échanges relatifs à son exécution.

Base légale : exécution du contrat, et obligation légale pour ce qui relève de la conservation comptable.

2.4 - Données de paiement INCHANGÉ

Les données de paiement, notamment le numéro de carte bancaire, sont saisies et traitées **directement par le prestataire de paiement sécurisé Stripe**. NYXON Agency ne les voit pas et n'en stocke aucune. Elle reçoit uniquement la confirmation du règlement et les éléments nécessaires à l'établissement de la facture.

Base légale : exécution du contrat.

2.5 - Données enregistrées automatiquement par le serveur du site INCHANGÉ

Lors de la consultation du site, certaines données techniques sont enregistrées dans les journaux du serveur d'hébergement, notamment : adresse IP, type et version du navigateur, système d'exploitation, pages consultées et durée de la visite, source de trafic, date et heure.

Ces journaux sont inhérents au fonctionnement de tout hébergement : ils sont produits par le serveur du seul fait de la connexion, indépendamment de toute démarche d'observation de la part de NYXON Agency. Ils ne sont exploités que pour assurer la sécurité du site et de son infrastructure, diagnostiquer les dysfonctionnements, et satisfaire à l'obligation de conservation des données de connexion qui pèse sur le fournisseur d'hébergement, en application de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique et de l'article L. 34-1 du Code des postes et des communications électroniques.

Ces journaux ne sont pas exploités à des fins de mesure d'audience. NYXON Agency n'utilise aucun outil de mesure d'audience sur le site, qu'il soit interne ou fourni par un tiers, et aucune donnée de navigation n'est transmise à un tiers à des fins d'analyse. Ce point est vérifiable : la page ne charge aucun script tiers, aucun pixel publicitaire et aucun contenu intégré.

Base légale : intérêt légitime tenant à la sécurité du site et au diagnostic de son fonctionnement, et obligation légale s'agissant de la conservation des données de connexion incombant au fournisseur d'hébergement.

2.6 - Données confiées pour le fonctionnement des systèmes d'intelligence artificielle

INCHANGÉ

Dans le cadre des prestations, NYXON Agency peut traiter, **en qualité de sous-traitant du client** :

- les données confiées pour la personnalisation des agents : documents, historiques, règles métier, jeux de données ;
- les éléments de conception : instructions des agents, flux de travail, paramètres ;
- les résultats produits par les systèmes : rapports, analyses, contenus générés.

Ces données sont hébergées en France et dans l'Union européenne, auprès des prestataires énumérés à la section 5. Cette localisation résulte d'un choix contractuel de NYXON Agency ; le règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle n'impose par lui-même aucune règle de localisation des données. Les transferts hors de l'Union européenne sont limités aux cas énumérés à la section 6.

Base légale : exécution du contrat conclu avec le client, sur ses instructions documentées.

2 bis. Données de prospection commerciale

INCHANGÉ

2 bis.1 - Origine des données

NYXON Agency constitue des fichiers de prospection professionnelle à partir de sources publiques et accessibles : sites internet d'entreprises, annuaires professionnels, registres publics d'entreprises, publications professionnelles.

Les données traitées sont exclusivement professionnelles : nom et prénom du contact, fonction, adresse électronique professionnelle, téléphone professionnel, dénomination et secteur de l'entreprise, numéro d'identification de l'entreprise.

Aucune donnée n'est extraite automatiquement des réseaux sociaux professionnels en violation de leurs conditions d'utilisation. Aucune donnée sensible au sens de l'article 9 du règlement (UE) 2016/679 n'est collectée.

2 bis.2 - Finalité et base légale

Ces données sont traitées aux seules fins d'identifier des entreprises susceptibles d'être intéressées par les prestations de NYXON Agency et de leur adresser une proposition professionnelle. La base légale est l'intérêt légitime de NYXON Agency à développer son activité, au sens de l'article 6, paragraphe 1, point f, du règlement (UE) 2016/679.

Cet intérêt a été mis en balance avec les droits et libertés des personnes concernées : le traitement porte sur des données professionnelles, dans un contexte professionnel, sans profilage produisant d'effet juridique, et un droit d'opposition sans motif est offert à chaque sollicitation.

2 bis.3 - Information des personnes concernées

Conformément à l'article 14 du règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données n'ont pas été collectées auprès d'elles sont informées de ce traitement au plus tard lors de la première communication qui leur est adressée. Chaque message de prospection comporte un renvoi vers la présente politique, l'indication de la source des données et un moyen de s'opposer.

2 bis.4 - Droit d'opposition

Conformément à l'article 21, paragraphes 2 et 3, du règlement (UE) 2016/679, toute personne peut s'opposer à tout moment, sans avoir à justifier d'un motif et sans frais, au traitement de ses données à des fins de prospection. En cas d'opposition, les données ne sont plus traitées à ces fins. Un identifiant minimal est conservé en liste d'opposition pour garantir qu'aucune nouvelle sollicitation ne soit adressée.

L'opposition s'exerce par le lien de désinscription présent dans chaque message ou par courrier électronique à nyxon.agency@proton.me.

2 bis.5 - Durée de conservation

Les données de prospection sont conservées trois ans à compter du dernier contact émanant du prospect. En l'absence de réponse, elles sont supprimées à l'issue de ce délai. Les identifiants inscrits en liste d'opposition sont conservés aussi longtemps que nécessaire pour faire respecter l'opposition.

2 bis.6 - Prospection par courrier électronique

Les conditions dans lesquelles NYXON Agency adresse des sollicitations commerciales par courrier électronique à des professionnels sont détaillées dans ses conditions générales de vente, au titre des dispositions du Code des postes et des communications électroniques relatives à la prospection directe.

2 bis.7 - Étanchéité avec le formulaire du site

NOUVEAU

Les demandes reçues par le formulaire décrit à la section 2.1 **ne sont pas versées** dans les fichiers de prospection. Les deux traitements ont une origine, une finalité, une base légale et une durée distinctes, et ils demeurent séparés.

3. Finalités du traitement

MODIFIÉ

Les données collectées sont utilisées uniquement pour les finalités suivantes.

Finalité	Base légale	Exemples
Traiter une demande déposée dans le formulaire d'audit du site	Exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de la personne (Art. 6.1.b)	Lecture de la demande, réponse, fixation du créneau d'audit
Répondre aux demandes reçues par les autres canaux de contact	Exécution de mesures précontractuelles ou du contrat (Art. 6.1.b)	Réponse aux courriers électroniques, aux appels, aux messages

Finalité	Base légale	Exemples
Traiter les commandes et fournir l'accès aux systèmes livrés	Exécution du contrat (Art. 6.1.b)	Livraison des prestations, accès aux outils, support
Établir et conserver les factures	Exécution du contrat et obligation légale (Art. 6.1.b et 6.1.c)	Facturation, comptabilité, obligations fiscales
Adresser des propositions professionnelles à des entreprises	Intérêt légitime (Art. 6.1.f)	Prospection décrite à la section 2 bis
Écarter les envois automatisés adressés au formulaire	Intérêt légitime tenant à la sécurité du traitement (Art. 6.1.f)	Champ piège, mesure du temps écoulé, contrôles côté serveur
Assurer la sécurité du site et diagnostiquer son fonctionnement	Intérêt légitime (Art. 6.1.f)	Détection des intrusions, correction des anomalies
Conserver les journaux techniques du serveur d'hébergement	Intérêt légitime et obligation légale (Art. 6.1.f et 6.1.c)	Diagnostic ; conservation des données de connexion incombant au fournisseur d'hébergement
Construire, exploiter et maintenir les systèmes d'intelligence artificielle livrés	Exécution du contrat, sur instructions du client (Art. 6.1.b)	Personnalisation des flux, tests, corrections

Engagements :

- Les données ne sont jamais vendues ni cédées à des tiers à des fins commerciales.
- Les données confiées par les clients ne sont pas utilisées pour entraîner des modèles tiers sans accord explicite.
- Aucune donnée collectée pour une finalité n'est réutilisée pour une autre sans que la présente politique soit préalablement mise à jour.

4. Bases légales MODIFIÉ

Base légale	Description	Traitements concernés
Exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles (Art. 6.1.b)	Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat, ou à des mesures précontractuelles prises à la demande de la personne concernée.	Formulaire d'audit, autres canaux de contact, prise de rendez-vous, commandes, exécution des prestations, données confiées pour les systèmes livrés

Base légale	Description	Traitements concernés
Intérêt légitime (Art. 6.1.f)	Le traitement est nécessaire aux intérêts légitimes de NYXON Agency, mis en balance avec les droits des personnes.	Prospection professionnelle, sécurité du site et du point d'entrée du formulaire, diagnostic de fonctionnement
Obligation légale (Art. 6.1.c)	Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale.	Conservation comptable des factures ; conservation des données de connexion incombant au fournisseur d'hébergement
Consentement (Art. 6.1.a)	La personne a explicitement consenti au traitement.	Aucun traitement actuellement mis en œuvre sur le site ne repose sur cette base. Elle est mentionnée pour le cas où un traceur non essentiel ou un envoi périodique serait mis en service, ce qui donnerait lieu à une mise à jour préalable de la présente politique.

Engagements de qualité relatifs aux systèmes d'intelligence artificielle. NYXON Agency documente la conception et le déploiement des systèmes qu'elle livre, informe le client de leurs capacités et de leurs limites, et procède à des tests avant mise en service. Ces engagements sont contractuels et résultent de la volonté de NYXON Agency, indépendamment de la qualification des systèmes concernés au regard du règlement (UE) 2024/1689.

5. Destinataires et sous-traitants MODIFIÉ

5.1 - Liste des destinataires

Les données personnelles collectées sont accessibles aux seuls destinataires suivants. **Un sous-traitant est un destinataire** : NYXON Agency ne prétend donc pas qu'aucun tiers ne reçoit de données, mais que celles-ci ne sont jamais vendues ni cédées à des fins commerciales.

Destinataire	Rôle	Localisation	Qualification
NYXON Agency (HOUETO Wilfried)	Lecture et traitement de l'ensemble des demandes et des dossiers	France, Limoges	Responsable du traitement ou sous-traitant, selon le traitement concerné
Scaleway SAS	Hébergement des serveurs applicatifs et de l'instance du moteur d'automatisation. Reçoit le contenu du formulaire d'audit et héberge les données de projet des clients.	France, Paris	Sous-traitant au sens de l'Art. 28

Destinataire	Rôle	Localisation	Qualification
n8n GmbH	Éditeur du moteur d'automatisation des flux, exécuté sur une instance auto-hébergée	Allemagne ; instance auto-hébergée en France	Sous-traitant au sens de l'Art. 28
Mistral AI	Fournisseur des modèles de langage appelés par les systèmes livrés	France	Sous-traitant au sens de l'Art. 28
Lovable Labs Incorporated	Hébergeur des pages du site www.nyxonai.fr : stockage et distribution des pages, production et conservation des journaux techniques du serveur. Ne reçoit pas le contenu du formulaire d'audit.	Siège aux États-Unis, 1 Lincoln St, Boston, MA 02111 ; établissement européen déclaré à Stockholm, Suède ; pages servies depuis les points de présence du réseau de l'hébergeur, celui de Dublin ayant été observé le 1 ^{er} août 2026 ; région de stockage non établie à ce jour	Sous-traitant au sens de l'Art. 28
Cloudflare, Inc.	Protection du site contre le trafic automatisé et distribution des réponses, pour le compte de l'hébergeur. Dépose le cookie technique décrit à la section 10.2.	Siège aux États-Unis ; réponses servies depuis des points de présence européens observés	Sous-traitant ultérieur de l'hébergeur du site
IONOS SE	Bureau d'enregistrement du nom de domaine nyxonai.fr et fournisseur de la messagerie associée à ce domaine. N'héberge pas les pages du site.	Allemagne	Sous-traitant au sens de l'Art. 28
Proton AG	Messagerie professionnelle de NYXON Agency	Suisse, pays reconnu adéquat par la Commission européenne	Sous-traitant au sens de l'Art. 28
Supabase LOCALISATION À CONFIRMER	Base de données et authentification de certains services	Déclarée en Irlande. La région exactement retenue pour le projet en service fait l'objet d'une vérification en cours ; la présente ligne sera mise à jour dès son achèvement.	Sous-traitant au sens de l'Art. 28

Destinataire	Rôle	Localisation	Qualification
Stripe	Prestataire de paiement sécurisé. Reçoit directement les données de paiement.	Irlande, serveurs en Europe ; transferts vers les États-Unis encadrés, voir section 6	Sous-traitant au sens de l'Art. 28
Google Ireland Limited	Outils bureautiques Google Workspace, stockage de documents et tableurs, et service de prise de rendez-vous en ligne utilisé pour la réservation des audits , qui reçoit à ce titre les coordonnées des personnes réservant un créneau	Irlande, avec transfert possible vers les États-Unis auprès de Google LLC, voir section 6	Sous-traitant au sens de l'Art. 28
Éditeurs des canaux de contact secondaires À ARBITRER	Acheminement et conservation des messages reçus sur la seconde adresse électronique et sur la messagerie instantanée mentionnées à la section 2.2, si ces canaux sont maintenus	Hors de l'Union européenne	Voir la réserve exposée à la section 5.4

Aucune donnée personnelle n'est communiquée à d'autres tiers, sauf : obligation légale, notamment une demande de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ou d'une juridiction ; ou accord écrit du client, pour les données qu'il confie dans le cadre des prestations.

5.2 - Ce qui est hébergé où **NOUVEAU**

C'est le point le plus souvent mal compris, et NYXON Agency préfère l'écrire noir sur blanc plutôt que de le laisser deviner. **Le site que vous lisez et les données de projet de nos clients ne sont pas hébergés au même endroit.**

Ce qui est concerné	Où cela se trouve	Qui l'héberge
Les pages du site www.nyxonai.fr , les fichiers qui les composent et les journaux techniques produits par le serveur du seul fait de votre visite	Réseau réparti sur plusieurs points de présence. Une requête émise depuis la France a été servie depuis Dublin le 1 ^{er} août 2026. La région de stockage n'est pas établie à ce jour.	Lovable Labs Incorporated , société constituée aux États-Unis, avec un établissement européen déclaré en Suède
Le contenu du formulaire d'audit, dès l'instant où vous le validez	France	Scaleway SAS , sur l'instance du moteur d'automatisation auto-hébergée par NYXON Agency

Ce qui est concerné	Où cela se trouve	Qui l'héberge
Les données de projet confiées par les clients, les flux construits pour eux et les résultats produits	France	Scaleway SAS
Les modèles de langage appelés par les systèmes livrés	France	Mistral AI, éditeur français

Il en résulte deux affirmations, et deux seulement.

- **Ce que NYXON Agency affirme** : le contenu du formulaire d'audit et les données de projet de ses clients sont reçus et hébergés en France, sur une infrastructure qu'elle administre, et ne sont pas confiés à l'hébergeur des pages du site.
- **Ce que NYXON Agency n'affirme pas** : que le site vitrine lui-même échapperait à toute portée du droit des États-Unis. L'hébergeur des pages et le prestataire de protection auquel il recourt ont l'un et l'autre leur siège aux États-Unis, et la région dans laquelle l'hébergeur stocke les fichiers du site n'est pas établie à ce jour. Tant que ce point n'est pas établi, NYXON Agency n'affirme ni l'existence ni l'absence d'un transfert hors de l'Union européenne à ce titre.

5.3 - Chaîne de sous-traitance de l'hébergement du site INCHANGÉ

Cloudflare, Inc. n'est pas engagé directement par NYXON Agency. Il intervient en qualité de sous-traitant ultérieur de l'hébergeur du site, qui recourt à ses services pour protéger et distribuer les pages.

L'encadrement contractuel de cette sous-traitance ultérieure incombe à l'hébergeur, conformément à l'article 28, paragraphe 4, du règlement (UE) 2016/679.

NYXON Agency a demandé à l'hébergeur communication de son accord de traitement des données, de la liste de ses sous-traitants ultérieurs et de la région dans laquelle les données sont stockées. La présente section sera mise à jour dès réception.

5.4 - Encadrement contractuel des sous-traitants MODIFIÉ

Correction expresse d'une mention antérieure. La version du 1^{er} août 2026 affirmait qu'un contrat conforme à l'article 28, paragraphe 3, était conclu avec chacun des sous-traitants nommés. Cette affirmation générale n'est pas démontrée pour la totalité de la liste. Elle est remplacée ci-dessous par le principe suivi et par l'état réel des accords.

Principe. NYXON Agency ne recourt qu'à des sous-traitants présentant des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées, et fait en sorte que le traitement soit régi par un contrat conforme à l'article 28, paragraphe 3, du règlement (UE) 2016/679. Ce contrat prévoit notamment l'obligation de n'agir que sur instruction documentée, la confidentialité des personnes autorisées, les mesures de sécurité exigées par l'article 32, l'encadrement de toute sous-traitance ultérieure, l'assistance au responsable du traitement, le sort des données au terme de la prestation et la mise à disposition des éléments permettant d'en démontrer le respect.

État au 8 septembre 2026. NYXON Agency préfère décrire cet état plutôt que de l'affirmer en bloc :

- pour les prestataires dont les conditions de service comportent un accord de traitement des données accepté à la souscription, cet accord est en vigueur ;
- pour l'hébergeur des pages du site, la demande écrite mentionnée à la section 5.3 est en cours et n'a pas encore reçu de réponse ;
- les canaux de contact secondaires signalés à la section 2.2 relèvent d'offres grand public qui n'ouvrent pas d'accord de sous-traitance au sens de l'article 28. Leur maintien fait l'objet d'un arbitrage. Dans l'intervalle, NYXON Agency invite les personnes qui souhaitent lui transmettre des informations à privilégier le formulaire du site ou son adresse électronique professionnelle.

Changement de sous-traitant. NYXON Agency informe ses clients de tout projet de changement de sous-traitant affectant les données qu'ils lui confient, et leur laisse un délai raisonnable pour formuler une objection motivée.

La présente liste est tenue à jour. Toute personne peut en obtenir la version en vigueur, ainsi que l'état des accords correspondants, en écrivant à nyxon.agency@proton.me.

6. Transferts hors de l'Union européenne INCHANGÉ

Les transferts de données personnelles que NYXON Agency opère elle-même en dehors de l'Union européenne sont limités aux cas suivants. Chaque transfert repose sur un fondement unique.

Sous-traitant	Pays de destination	Fondement du transfert
Google LLC	États-Unis	Décision d'adéquation de la Commission européenne du 10 juillet 2023 relative au cadre de protection des données Union européenne - États-Unis, l'entité destinataire étant certifiée au titre de ce cadre (Art. 45)
Stripe Inc.	États-Unis	Clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne (Art. 46, paragraphe 2, point c)

Lorsqu'un transfert repose sur des clauses contractuelles types, NYXON Agency évalue le niveau de protection offert par le pays de destination et met en œuvre, si nécessaire, des mesures supplémentaires telles que le chiffrement des données en transit et au repos.

6.1 - Réserve relative à la chaîne d'hébergement du site

L'hébergeur des pages du site et le sous-traitant ultérieur auquel il recourt ont l'un et l'autre leur siège aux États-Unis. Les réponses du site sont servies depuis des points de présence répartis, celui de Dublin ayant été observé le 1^{er} août 2026 pour une requête émise depuis la France. **La région dans laquelle l'hébergeur stocke les fichiers du site et les journaux techniques produits par son serveur n'est pas établie à ce jour** et fait l'objet d'une demande écrite auprès de lui.

NYXON Agency n'affirme donc, à ce titre, ni l'existence ni l'absence d'un transfert en dehors de l'Union européenne, et complétera la présente section dès qu'elle disposera de la réponse. **Cette réserve ne concerne que le site vitrine** : elle ne s'étend ni au contenu du formulaire d'audit, ni aux données de projet des clients, dont la localisation est établie à la section 5.2.

Cloudflare, Inc. déclare, dans sa propre politique de confidentialité, avoir certifié auprès du département du commerce des États-Unis son adhésion aux principes du cadre de protection des données Union européenne - États-Unis.

6.2 - Mesures supplémentaires vérifiables

- Aucun outil de mesure d’audience n’est utilisé sur le site, qu’il soit interne ou fourni par un tiers : aucune donnée de navigation n’est transmise à un tiers à cette fin.
- Les polices de caractères utilisées par le site sont intégrées au fichier de la page et servies depuis le domaine de NYXON Agency. Leur affichage ne déclenche aucune requête vers un serveur tiers et ne transmet donc aucune adresse IP à un fournisseur de polices.
- Les pages ne chargent aucun script tiers, aucun pixel publicitaire et aucun contenu intégré.
- Chiffrement des communications en transit par TLS, et des données au repos sur les infrastructures administrées par NYXON Agency, selon l’état de la technique.
- Les données confiées pour le fonctionnement des systèmes d’intelligence artificielle sont hébergées en France et dans l’Union européenne.

Sous réserve de la chaîne d’hébergement décrite ci-dessus, dont l’état est déclaré tel qu’il est connu à ce jour, aucune autre donnée personnelle n’est transférée en dehors de l’Union européenne sans accord écrit du client et sans mise en place de garanties adéquates.

7. Durées de conservation MODIFIÉ

Type de données	Durée	Fondement
Demandes déposées dans le formulaire d’audit du site NOUVEAU	Trois ans à compter du dernier contact	Intérêt légitime à conserver la trace d’un échange précontractuel
Indicateurs techniques transmis avec ce formulaire NOUVEAU	Supprimés dès la qualification de la demande, au plus tard trois mois après réception	Minimisation : leur finalité est épuisée une fois la demande qualifiée
Demandes reçues par les autres canaux de contact et réservations de rendez-vous	Trois ans à compter du dernier contact	Intérêt légitime
Données de prospection commerciale	Trois ans à compter du dernier contact émanant du prospect	Intérêt légitime
Identifiants inscrits en liste d’opposition	Aussi longtemps que nécessaire pour faire respecter l’opposition	Obligation de respecter le droit d’opposition (Art. 21.3)

Type de données	Durée	Fondement
Journaux techniques du serveur d'hébergement	Treize mois au maximum	Intérêt légitime pour la sécurité et le diagnostic ; obligation de conservation des données de connexion incombant au fournisseur d'hébergement
Données contractuelles et pièces comptables	Durée légale de conservation comptable et fiscale	Obligation légale (Art. L. 123-22 du Code de commerce)
Preuve du consentement à l'exécution immédiate d'une prestation	Cinq ans	Intérêt légitime à établir la preuve du consentement du consommateur, durée alignée sur la prescription de droit commun
Données confiées pour le fonctionnement des systèmes d'intelligence artificielle	Durée du contrat, prolongée d'un an, sauf demande de suppression anticipée du client	Exécution du contrat, sur instructions du client

À l'issue de ces durées, les données sont supprimées ou anonymisées.

8. Sécurité des données MODIFIÉ

Mesure	Description
Hébergement	Pages du site stockées et servies par Lovable Labs Incorporated. Serveurs applicatifs, moteur d'automatisation et réception du formulaire d'audit hébergés en France par Scaleway SAS. La région de stockage retenue par l'hébergeur du site n'est pas établie à ce jour, comme indiqué à la section 6.1.
Chiffrement	Chiffrement des communications en transit par TLS, y compris pour l'envoi du formulaire d'audit, et chiffrement des données au repos sur les infrastructures administrées par NYXON Agency, selon l'état de la technique et les protocoles pris en charge par les services utilisés.
Point d'entrée du formulaire NOUVEAU	Mesures destinées à écarter les envois automatisés, appliquées dans le navigateur et sur le serveur qui reçoit les envois : champ piège, mesure du temps écoulé, rejet des envois portant les marques d'une automatisation, limitation du débit et contrôle de l'origine des requêtes.
Paiements	Données de paiement transmises directement à Stripe, prestataire certifié PCI DSS, et jamais stockées par NYXON Agency.
Accès restreint	L'accès aux données est strictement limité aux personnes habilitées par NYXON Agency, selon le principe du moindre privilège.

Mesure	Description
Absence de dépendance externe sur la page	Aucun script tiers, aucune police distante, aucun contenu intégré, aucun traceur de mesure d'audience.
Réexamen des mesures	NYXON Agency réexamine périodiquement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre, conformément à l'article 32, paragraphe 1, point d, du règlement.
Protection des secrets des affaires	Les invites et les architectures d'agents confiées ou construites sont protégées au titre de l'article L. 151-1 du Code de commerce.

NYXON Agency ne stocke aucune donnée bancaire. Ces mesures sont décrites telles qu'elles sont mises en œuvre ; elles ne constituent pas une garantie d'inviolabilité, qu'aucun responsable de traitement ne peut donner.

8 bis. Violation de données INCHANGÉ

En cas de violation de données à caractère personnel susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes, NYXON Agency notifie la Commission nationale de l'informatique et des libertés dans les soixante-douze heures suivant la prise de connaissance de la violation, conformément à l'article 33 du règlement (UE) 2016/679. Lorsque le risque est élevé, les personnes concernées en sont informées directement, conformément à l'article 34.

Lorsque la violation affecte des données traitées pour le compte d'un client, NYXON Agency, agissant alors comme sous-traitant, notifie ce client dans le même délai afin de lui permettre de remplir ses propres obligations.

8 ter. Analyse d'impact relative à la protection des données INCHANGÉ

Conformément à l'article 35 du règlement (UE) 2016/679, NYXON Agency évalue, pour chaque traitement qu'elle met en œuvre en qualité de responsable du traitement, si celui-ci est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques, au regard de sa nature, de sa portée, de son contexte et de ses finalités.

Cette évaluation porte en particulier sur le traitement de prospection décrit à la section 2 bis et sur le classement des prospects décrit à la section 9 bis, qui combinent une collecte indirecte de données au sens de l'article 14 et une hiérarchisation automatisée.

Lorsque les critères de l'article 35 sont réunis, NYXON Agency conduit une analyse d'impact préalablement à la mise en œuvre du traitement, la réexamine en cas d'évolution du risque et, si l'analyse révèle un risque élevé résiduel, consulte la Commission nationale de l'informatique et des libertés dans les conditions de l'article 36.

Lorsqu'elle agit en qualité de sous-traitant pour le compte d'un client, NYXON Agency apporte à celui-ci l'assistance nécessaire à la réalisation de son analyse d'impact et à sa consultation préalable, conformément à l'article 28, paragraphe 3, point f.

9. Droits des personnes MODIFIÉ

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement (UE) 2016/679, toute personne dispose des droits suivants sur les données que NYXON Agency traite en qualité de responsable du traitement.

Droit	Description	Fondement
Droit d'accès	Obtenir la confirmation que ses données sont traitées et en recevoir une copie	Art. 15
Droit de rectification	Corriger des données inexactes ou incomplètes	Art. 16
Droit à l'effacement	Obtenir la suppression de ses données, sous réserve des obligations légales de conservation	Art. 17
Droit à la limitation du traitement	Suspendre temporairement le traitement de ses données	Art. 18
Droit à la portabilité	Recevoir ses données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine	Art. 20
Droit d'opposition	S'opposer au traitement pour des motifs tenant à sa situation particulière	Art. 21.1
Droit d'opposition à la prospection	S'opposer à tout moment, sans motif et sans frais, au traitement de ses données à des fins de prospection. Ce droit est absolu : NYXON Agency ne peut y opposer aucun intérêt légitime impérieux.	Art. 21.2 et 21.3
Droit de retirer son consentement	Retirer son consentement à tout moment, sans effet rétroactif, lorsqu'un traitement repose sur cette base	Art. 7.3
Droit à l'intervention humaine	Obtenir une intervention humaine, exprimer son point de vue et contester une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé produisant des effets juridiques ou significatifs	Art. 22, paragraphe 3

9.1 - Comment exercer ces droits

- **Par courrier électronique** : nyxon.agency@proton.me, en indiquant le droit exercé et, si possible, le canal par lequel les données ont été transmises.
- **Par courrier postal** : NYXON Agency, HOUETO Wilfried, 1 rue Jean-Pierre Timbaud, 87000 Limoges.
- **Par téléphone** : 07 46 77 15 36, pour toute question préalable. Les demandes formelles sont confirmées par écrit afin d'en conserver la trace.

Délai de réponse : un mois à compter de la réception de la demande, conformément à l'article 12, paragraphe 3, du règlement. Ce délai peut être prolongé de deux mois en cas de complexité ou de nombre élevé de demandes, la personne en étant informée dans le premier mois.

Preuve d'identité : une pièce d'identité peut être demandée en cas de doute raisonnable sur l'identité du demandeur, et uniquement dans ce cas. Elle est supprimée dès la demande traitée.

Gratuité : l'exercice de ces droits est gratuit.

9.2 - Cas particulier des données confiées par un client NOUVEAU

Lorsqu'une personne exerce ses droits sur des données traitées par NYXON Agency **pour le compte d'un client**, c'est ce client qui est le responsable du traitement. NYXON Agency transmet la demande à ce client sans y répondre elle-même, dans un délai de cinq jours ouvrés, et lui apporte l'assistance nécessaire.

9.3 - Explicabilité des traitements automatisés

Toute personne peut demander une explication sur la logique des traitements automatisés mis en œuvre par NYXON Agency et sur leurs conséquences, dans les conditions décrites à la section 9 bis.

9 bis. Décisions automatisées et profilage MODIFIÉ

NYXON Agency utilise des traitements automatisés pour classer et hiérarchiser les prospects professionnels selon leur pertinence estimée au regard de ses prestations. Ce classement repose sur des critères objectifs et déclarés : secteur d'activité, taille de l'entreprise, présence en ligne, indices d'un besoin d'automatisation de processus.

Ce traitement ne produit aucune décision produisant des effets juridiques à l'égard des personnes concernées, ni ne les affecte de manière significative de façon similaire, au sens de l'article 22 du règlement (UE) 2016/679. Il n'a pour effet que de déterminer l'ordre dans lequel NYXON Agency prend contact. Toute prise de contact et toute proposition commerciale font l'objet d'une décision humaine.

Les demandes déposées dans le formulaire du site ne font l'objet d'aucun classement automatisé. Elles sont lues une par une.

Toute personne peut demander une explication sur la logique de ce classement et obtenir la rectification des éléments inexacts sur lesquels il repose, en écrivant à nyxon.agency@proton.me.

Si NYXON Agency venait à mettre en œuvre une décision entièrement automatisée produisant des effets juridiques ou significatifs, la présente politique serait mise à jour et les garanties prévues à l'article 22, paragraphe 3, du règlement seraient mises en place, notamment le droit d'obtenir une intervention humaine, le droit d'exprimer son point de vue et le droit de contester la décision.

10. Cookies et stockage du terminal MODIFIÉ

Le site www.nyxonai.fr n'utilise que ce qui est strictement nécessaire à son fonctionnement. Il ne dépose aucun traceur de mesure d'audience, aucun cookie publicitaire, aucun cookie de suivi et aucun cookie de réseau social.

10.1 - Définition

Un cookie est un petit fichier texte déposé sur le terminal de l'utilisateur, ordinateur, téléphone ou tablette, lors de la consultation du site. Il permet de conserver des informations relatives à la navigation. D'autres mécanismes de stockage existent dans les navigateurs : le stockage local, le stockage de session, les bases de données locales et les agents de service. **La présente section les couvre tous.**

10.2 - Cookies déposés

Les cookies déposés par le site sont exemptés de consentement en application de l'article 82 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, la conservation et l'accès étant strictement nécessaires à la fourniture du service expressément demandé par l'utilisateur.

Type	Finalité	Durée	Consentement
Cookies strictement nécessaires	Fonctionnement et sécurité du site : cohérence technique entre les fichiers servis et la version déployée, maintien de la session, répartition de charge	Durée de la session de navigation	Non requis
Cookie de sécurité déposé par le prestataire de protection du site	Distinguer les visiteurs humains du trafic automatisé et écarter les robots malveillants. Déposé par Cloudflare, Inc., sous-traitant ultérieur de l'hébergeur, sur chaque réponse du serveur.	Trente minutes d'inactivité continue de l'utilisateur	Non requis, sous la réserve exposée ci-dessous

Précisions sur le cookie de sécurité. Il est déposé par l'infrastructure qui protège et distribue le site, indépendamment de toute démarche de NYXON Agency. Il contient une information chiffrée relative à l'évaluation du caractère automatisé du trafic. Il ne permet ni la mesure d'audience, ni le ciblage publicitaire, ni le suivi de la navigation d'un site à l'autre.

Qualification retenue et réserve assumée. NYXON Agency retient que ce cookie relève de l'exemption prévue à l'article 82 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, sa conservation et son accès étant strictement nécessaires à la fourniture du service de communication en ligne expressément demandé par l'utilisateur. Les lignes directrices de la Commission nationale de l'informatique et des libertés du 17 septembre 2020 rangent parmi les traceurs exemptés ceux qui sont destinés à l'authentification auprès d'un service, y compris pour assurer la sécurité du mécanisme d'authentification, et ceux qui permettent l'équilibrage de la charge des équipements concourant à un service de communication. **Aucune de ces deux formulations ne vise expressément un cookie de protection contre le trafic automatisé, et aucune décision publiée ne tranche ce cas précis.** NYXON Agency énonce donc ouvertement la qualification qu'elle retient, la réexaminera si la doctrine de l'autorité de contrôle évolue, et déploierait le dispositif de recueil du consentement décrit à la section 10.5 si cette qualification devait être remise en cause.

10.3 - Stockage du terminal en dehors des cookies

MODIFIÉ

Correction expresse d'une mention antérieure. La version du 1^{er} août 2026 affirmait qu'aucune donnée n'était inscrite « ni dans le stockage local, ni dans le stockage de session, ni dans une base de données locale, ni dans un agent de service ». Trois de ces quatre affirmations étaient exactes. La

quatrième ne l'était pas : le site inscrit une donnée dans le stockage de session. Ce qui suit rétablit l'exactitude.

Le site inscrit dans le **stockage de session** du navigateur un indicateur unique, dont la seule fonction est d'éviter de rejouer l'animation d'introduction lorsque l'utilisateur revient sur la page au cours de la même session de navigation.

- Il ne contient aucune donnée personnelle et n'est associé à aucun identifiant de personne.
- Il n'est transmis à aucun serveur et ne quitte jamais le navigateur.
- Il disparaît à la fermeture de l'onglet.
- Il ne permet ni mesure d'audience, ni suivi, ni recoupement d'une visite à l'autre.

NYXON Agency retient que cette écriture relève de l'exemption prévue à l'article 82 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, avec la même réserve de méthode que celle exposée à la section 10.2 : elle énonce la qualification qu'elle retient plutôt que de la présenter comme acquise.

En dehors de cet indicateur, **le site n'inscrit aucune donnée dans le stockage local du navigateur, dans une base de données locale ni dans un agent de service.** Rien de ce qui est saisi dans le formulaire d'audit n'est conservé sur le terminal.

10.4 - Absence de bandeau de consentement

Les cookies strictement nécessaires au fonctionnement du site sont exemptés de consentement préalable. Le site ne déposant aucun traceur non essentiel, aucun bandeau de consentement n'est affiché. L'utilisateur peut à tout moment configurer son navigateur pour refuser les cookies et supprimer ceux qui existent.

10.5 - Ce qui serait mis en place en cas d'évolution

Si un outil de mesure d'audience ou tout autre traceur non essentiel devait être installé sur le site, un dispositif de recueil du consentement conforme à l'article 82 de la loi Informatique et Libertés serait déployé au préalable, et la présente politique serait mise à jour avant toute mise en service. Ce dispositif respecterait les conditions suivantes :

- aucun traceur non essentiel ne serait déposé ni exécuté avant que l'utilisateur ait exprimé un choix ;
- refuser serait aussi simple qu'accepter : même niveau de lecture, même lisibilité, même nombre de clics ;
- le consentement serait libre, spécifique, éclairé et univoque, recueilli finalité par finalité, sans case précochée et sans consentement déduit de la poursuite de la navigation ;
- l'utilisateur pourrait retirer son consentement aussi facilement qu'il l'aurait donné, par un point d'accès permanent ;
- la preuve du consentement serait conservée.

10.6 - Ressources chargées par le site

Les polices de caractères utilisées par le site sont intégrées au fichier de la page et servies depuis le domaine de NYXON Agency, sans fichier ni requête supplémentaire. Leur affichage ne donne lieu à aucune requête vers un serveur tiers et ne transmet aucune adresse IP à un fournisseur de polices.

Les pages ne chargent aucun script de mesure d’audience, aucun pixel publicitaire et aucun contenu tiers intégré. **La seule requête sortante déclenchée par une action de l’utilisateur est l’envoi du formulaire d’audit vers le serveur français décrit à la section 2.1.5.** Lorsqu’un règlement en ligne est effectué, la transaction est traitée par le prestataire de paiement mentionné à la section 2.4, selon les modalités qui lui sont propres.

11. Données liées à l’intelligence artificielle

MODIFIÉ

11.1 - Qualification de NYXON Agency au regard du règlement (UE) 2024/1689

NYXON Agency agit en qualité de **déploreur**, au sens de l’article 3, paragraphe 4, du règlement (UE) 2024/1689, lorsqu’elle utilise pour son propre compte des systèmes d’intelligence artificielle fournis par des tiers, notamment les modèles de langage de Mistral AI.

Elle agit en qualité de **fournisseur**, au sens de l’article 3, paragraphe 3, du même règlement, dès lors qu’elle développe un système d’intelligence artificielle, ou le fait développer, et le met sur le marché ou le met en service sous son propre nom ou sa propre marque. Tel est le cas des applications et des agents livrés aux clients sous la marque NYXON.

Lorsqu’une interface applicative est livrée en version pour ordinateur et en version pour téléphone, **ces deux versions constituent un même système** : les obligations de transparence s’appliquent identiquement à l’une et à l’autre.

Lorsque le client exploite à son tour un système livré par NYXON Agency sous sa propre marque, les obligations respectives des parties sont déterminées par les règles de répartition des responsabilités prévues par le règlement.

11.2 - Obligations et engagements applicables

Obligation ou engagement	Description	Fondement
Information sur la nature du système	NYXON Agency fait en sorte que toute personne physique qui échange avec un de ses systèmes conversationnels soit informée qu’elle interagit avec un système d’intelligence artificielle	Art. 50, paragraphe 1, du règlement (UE) 2024/1689, applicable depuis le 2 août 2026. Voir la section 11 bis.
Marquage des contenus de synthèse	NYXON Agency met en œuvre le marquage, dans un format lisible par machine, des contenus produits par les systèmes qu’elle met sur le marché sous sa marque	Art. 50, paragraphe 2, du même règlement. Voir la section 11 ter.
Transparence sur les capacités	NYXON Agency informe les clients des capacités et des limites des systèmes livrés	Engagement contractuel de NYXON Agency
Tests avant mise en service	Les systèmes sont testés avant déploiement	Engagement contractuel de NYXON Agency

Obligation ou engagement	Description	Fondement
Documentation	NYXON Agency documente les processus de conception et de déploiement	Engagement contractuel de NYXON Agency
Localisation des données	Les données confiées et les modèles utilisés pour les traiter sont hébergés en France et dans l'Union européenne	Choix contractuel de NYXON Agency ; garanties du chapitre V du RGPD pour les transferts énumérés à la section 6
Explicabilité	Les traitements automatisés sont explicables sur demande	Art. 22 du RGPD, voir la section 9 bis

Calendrier réglementaire, à confronter à la source. Les obligations de transparence de l'article 50 du règlement (UE) 2024/1689 sont applicables depuis le 2 août 2026. Les échéances postérieures, notamment celles relatives aux systèmes visés par les annexes du règlement, ont été modifiées par des textes ultérieurs. NYXON Agency ne les reproduit pas ici et renvoie au texte consolidé publié sur EUR-Lex, qui fait seul foi. Cette réserve est volontaire : une date réglementaire citée de mémoire est une date fautive en puissance.

Engagements : les données confiées par les clients ne sont pas utilisées pour entraîner des modèles tiers sans accord explicite. Les systèmes livrés sont conçus pour respecter la protection des données dès la conception et par défaut.

11 bis. Information sur l'interaction avec un système d'intelligence artificielle

MODIFIÉ

Conformément à l'article 50, paragraphe 1, du règlement (UE) 2024/1689 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle, **applicable depuis le 2 août 2026**, NYXON Agency informe toute personne physique qui échange avec un de ses systèmes conversationnels qu'elle interagit avec un système d'intelligence artificielle et non avec un interlocuteur humain.

Cette information est portée à l'écran dès le début de l'échange, sur chacune des interfaces concernées, version pour ordinateur comme version pour téléphone. Elle s'applique aux assistants conversationnels exploités par NYXON Agency pour son propre compte comme aux systèmes livrés aux clients sous la marque NYXON.

À tout moment, l'utilisateur peut demander à être mis en relation avec une personne physique en écrivant à nyxon.agency@proton.me.

Le formulaire d'audit du site n'est pas un système conversationnel. Les demandes qui y sont déposées sont lues par une personne, et la réponse est rédigée par une personne.

11 ter. Marquage des contenus générés par intelligence artificielle

INCHANGÉ

Conformément à l'article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) 2024/1689, NYXON Agency, en sa qualité de fournisseur des systèmes d'intelligence artificielle qu'elle met sur le marché sous sa marque, fait en sorte que les contenus de synthèse produits par ces systèmes, qu'il s'agisse de texte, d'image, de son ou de vidéo, soient marqués dans un format lisible par machine et identifiables comme artificiellement générés ou manipulés.

Ce marquage est mis en œuvre selon l'état de la technique et les solutions techniques disponibles et interopérables. Il ne s'applique pas aux contenus ayant fait l'objet d'une révision éditoriale humaine substantielle dont une personne physique assume la responsabilité.

12. Modification de la présente politique

MODIFIÉ

NYXON Agency modifie la présente politique lorsque cela est nécessaire, notamment pour :

- tenir compte d'une évolution du droit applicable ;
- déclarer un nouveau canal de collecte, un nouveau destinataire ou une nouvelle finalité, **avant sa mise en service et non après** ;
- corriger une mention devenue inexacte.

Versión applicable : la version en vigueur est celle publiée sur le site www.nyxonai.fr. La date de dernière mise à jour figure en tête du document. Toute version antérieure est sans effet.

Notification : les personnes concernées sont informées des modifications substantielles par courrier électronique ou par une information affichée sur le site.

Engagement de méthode. Lorsqu'une mention de la présente politique se révèle inexacte, NYXON Agency la corrige et signale la correction, plutôt que de la remplacer en silence. Les sections 2.1, 5.4 et 10.3 de la présente version en donnent trois exemples.

13. Contact et réclamation

INCHANGÉ

Pour toute question relative à la présente politique ou à l'exercice de vos droits :

- **Adresse électronique :** nyxon.agency@proton.me
- **Adresse postale :** NYXON Agency, HOUETO Wilfried, 1 rue Jean-Pierre Timbaud, 87000 Limoges, France
- **Téléphone :** 07 46 77 15 36

En cas de réponse insatisfaisante, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés :

- 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07
- <https://www.cnil.fr>
- Formulaire de plainte en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/plainte>

NYXON Agency · HOUETO Wilfried · SIRET 101 174 951 00018 · 1 rue Jean-Pierre Timbaud, 87000 Limoges

Politique de confidentialité de NYXON Agency, version du 8 septembre 2026, en vigueur dès sa publication sur www.nyxonai.fr. Elle remplace la version du 1^{er} août 2026.